

Infos Lilas

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr

N° 42-novembre 2005

Perspectives

Leslie Kaplan

Environnement

**La collecte
des encombrants
est renforcée**

Culture

Lil'art 2006

Enfance

**Le Centre de loisirs
se dote d'une salle
informatique**

Associations

**Roolilalet's propose
des animations
rollers**

DOSSIER

**Intercommunalité
le débat
est lancé.**



Leslie Kaplan:

«L'écriture, c'est une façon de penser»

Leslie Kaplan est en résidence aux Lilas. Durant une année complète, l'écrivain va s'immerger dans le quotidien des Lilasiens en s'appuyant, toutes générations confondues, sur les histoires et les expériences originales des uns et des autres.

Née aux Etats-Unis, vivant dans l'Hexagone, cette romancière française arpente le territoire de nos vies pour en faire naître mille interrogations. Depuis qu'elle est entrée en littérature en 1982, Leslie Kaplan n'a eu de cesse de penser le monde contemporain né de la fin des années idéologiques, après 1968. Présentée au public lilasien lors du dernier Forum des associations, puis à l'occasion de l'opération « Lire en fête » à Lilas en scène le 15 octobre, Leslie Kaplan nous livre sa vision de la résidence au Lilas.



Comment concevez-vous votre résidence ?

D'abord, une première phase d'observations et de rencontres me semble nécessaire. Pour ce faire, j'anime des

ateliers d'écriture et de lecture. Dix-huit personnes ont participé au premier atelier d'écriture qui s'est tenu le 20 septembre à la bibliothèque André-Malraux. Rencontrer des gens différents autour du projet d'écriture me semble une bonne façon, vivante, joyeuse, de tisser des liens.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce projet ?

J'ai l'impression de mener une sorte d'enquête sur la ville. Je vais élaborer un questionnaire et je proposerai à la population de répondre par écrit.

Ces questions sont simples et actuelles. Elles sont autant de façons de cerner, de penser la vie ici et maintenant.

Comment travaillez-vous dans les ateliers que vous animez ?

A chaque début de séance je donne des consignes d'écriture. Je souhaite amener les personnes à rechercher leur façon à elles d'écrire. Je veux les aider à trouver les mots justes pour nommer, mais je veux aussi qu'elles emploient leurs propres mots. Dans l'année il y aura des ateliers menés avec les enfants scolarisés en fin de primaire (CM1-CM2), avec des collégiens, avec des personnes qui fréquentent le pôle social...



A votre avis, qu'est-ce que l'écriture apporte aux êtres humains ?

L'écriture permet la distance, la réflexion, le jeu, dire ses émotions, ses sentiments. Elle permet de penser le passé à la lumière du présent. Par le jeu d'ateliers d'écriture et de lecture, c'est une sorte de récit autoportrait des habitants des Lilas qui prendra forme.

Que ferez-vous de tous ces écrits ?

Une fois les textes écrits, ils pourront être rassemblés, montés et joués à Lilas en Scène. Ils seront ainsi restitués aux habitants, qui retrouveront leurs paroles et dialogueront les uns avec les autres.

Vous vivez à Paris, quelles impressions avez-vous de notre commune ?

J'ai l'impression d'être dans une ville qui, par sa taille est favorable aux échanges : ici il y a beaucoup d'associations. Tout le monde connaît tout le monde. De nombreuses personnes sont intéressées par les activités culturelles. On sent que la culture est conçue aux Lilas comme quelque chose qui fait lien entre les personnes.

Bibliographie

- *Fever* (2005)
(Depuis maintenant, 5)
- *Les Outils* (2003)
(Depuis maintenant, 4)
- *La Psychanalyste* (1999)
(Depuis maintenant, 3)
- *Les prostituées philosophes* (1997)
(Depuis maintenant, 2)
- *Miss Nobody Knows* (1996)
(Depuis maintenant, 1)
- *Les Mines de sel* (1993)
- *Le silence du diable* (1989)
- *L'épreuve du passeur* (1988)
- *L'excès-l'usine* (1987)
- *Le pont de Brooklyn* (1987)
- *Le Criminel* (1985)
- *Le Livre des ciels* (1983)

Plusieurs ouvrages de Leslie Kaplan ont été adaptés pour le théâtre.

Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, CONSEILLER GÉNÉRAL

L'église Notre Dame du Rosaire a 118 ans. Édifiée avant la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905, elle a le statut de bâtiment communal et c'est la ville des Lilas qui a la responsabilité de son entretien et des réparations.

Entretien de plus en plus difficile et réparations de plus en plus nombreuses, tant ce bâtiment communal est en mauvais état.

Le projet de reconstruction de l'église a été initié en 1980 dans le cadre du lancement de la ZAC. Il a ensuite été victime des vicissitudes de l'opération d'aménagement après le départ de Monsieur Rabeyrolles : opération différée, puis création de la Semalilas et relance de la ZAC dans les conditions que l'on connaît, faillite de la société Bréguet dans les années quatre-vingt-dix, etc.

Lorsqu'en 2002, la nouvelle municipalité est parvenue à sauver l'opération de la ZAC du centre ville, je me suis engagé, en accord avec le Père Frédéric Benoist, à ce que le projet de reconstruction soit élaboré en étroite concertation avec la paroisse et le diocèse.

C'est pourquoi un groupe de travail conjoint a été mis en place, celui-ci a défini un programme très élaboré et a réfléchi avec la ville à l'organisation du concours d'architecture qui a été lancé. Pas moins de 42 équipes professionnelles et cabinets d'architectes ont postulé ! Un jury composé d'élus municipaux, de représentants de l'Évêché et d'architectes en a sélectionné 4, dont les projets ont fait l'objet d'une exposition et ont permis l'expression de nombreux Lilasiens.

Il est rare que l'on construise des églises.

“De nos jours, le savoir faire et l'expérience des architectes sont forcément moindres lorsqu'il s'agit d'une église que lorsqu'il est question d'un immeuble ou d'une école. A ce stade des quatre projets pour Notre Dame du Rosaire, comme d'autres Lilasiens, aucun ne m'enthousiasme vraiment. Il faut donc les faire retravailler pour qu'ils évoluent vers un projet nettement mieux adapté à notre ville.”

C'est pourquoi, de nos jours, le savoir faire et l'expérience des architectes sont forcément moindres lorsqu'il s'agit d'une église que lorsqu'il est question d'un immeuble ou d'une école. A ce stade des 4 projets pour Notre Dame du Rosaire, comme d'autres Lilasiens, aucun ne m'enthousiasme vraiment. Il faut donc les faire retravailler pour qu'ils évoluent vers un projet nettement mieux adapté à notre ville.

Je rappelle que la réalisation du projet de nouvelle église, d'ici 2008, devra s'articuler en plusieurs phases :

- démolition du presbytère actuel et construction de la nouvelle église y compris sur la cour arrière
- démolition de l'actuelle église après finition du nouvel édifice
- construction du centre paroissial et aménagement du parvis.

Il s'agit là d'un chantier ambitieux, qui relève du patrimoine communal, c'est à dire du patrimoine de tout Lilasien, qu'il croit au ciel ou qu'il n'y croit pas. Nous devons réussir cette nouvelle église, qui nous survivra très longtemps.



Vie quotidienne Fermeture de la ligne 11 du métro

Vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 novembre la ligne 11 du métro sera fermée : la RATP intervient pour des travaux de sécurité sur les voies et les ballasts. Un service de navettes par autobus entre les stations « Belleville » et « Mairie des Lilas » est mis en place suivant le même itinéraire et aux mêmes horaires (de 5h30 à 1h) que le métro.



Stationnement

La ville s'est dotée d'un véritable plan de stationnement pour faciliter la vie de tous les Lilasiens. De nouvelles règles et modalités ont été mises en place. Le dispositif retenu est actuellement en phase d'évaluation.

Une zone centrale pour faciliter l'accès aux commerces...

- Stationnement limité à 1h maximum, afin de fluidifier la rotation des places sur les axes principaux de la commune.
- Stationnement résidentiel non autorisé.

Tarifs :	
15 minutes	gratuit
30 min	1,10 €
45 min	1,60 €
1 h	2,20 €

... et une zone mixte pour le stationnement résidentiel

- Stationnement limité à deux heures maximum, pour permettre aux non-résidents de se garer le temps de faire ses courses aux Lilas.

- Stationnement résidentiel autorisé.

Tarifs :	
15 minutes	gratuit
30 minutes	1,10 €
45 minutes	1,60 €
1h	2,20 €
1h30	3,30 €
2h	4,40 €

La carte résidentielle

La carte résidentielle coûte 23 € par mois. Avec la carte résidentielle, seul le stationnement sur la zone mixte est autorisé.

Le stationnement sur la zone rouge est considéré comme stationnement non payé.

Où se la procurer ?

Au parking du marché :

165-167, rue de Paris

Tél. : 01.43.63.15.47

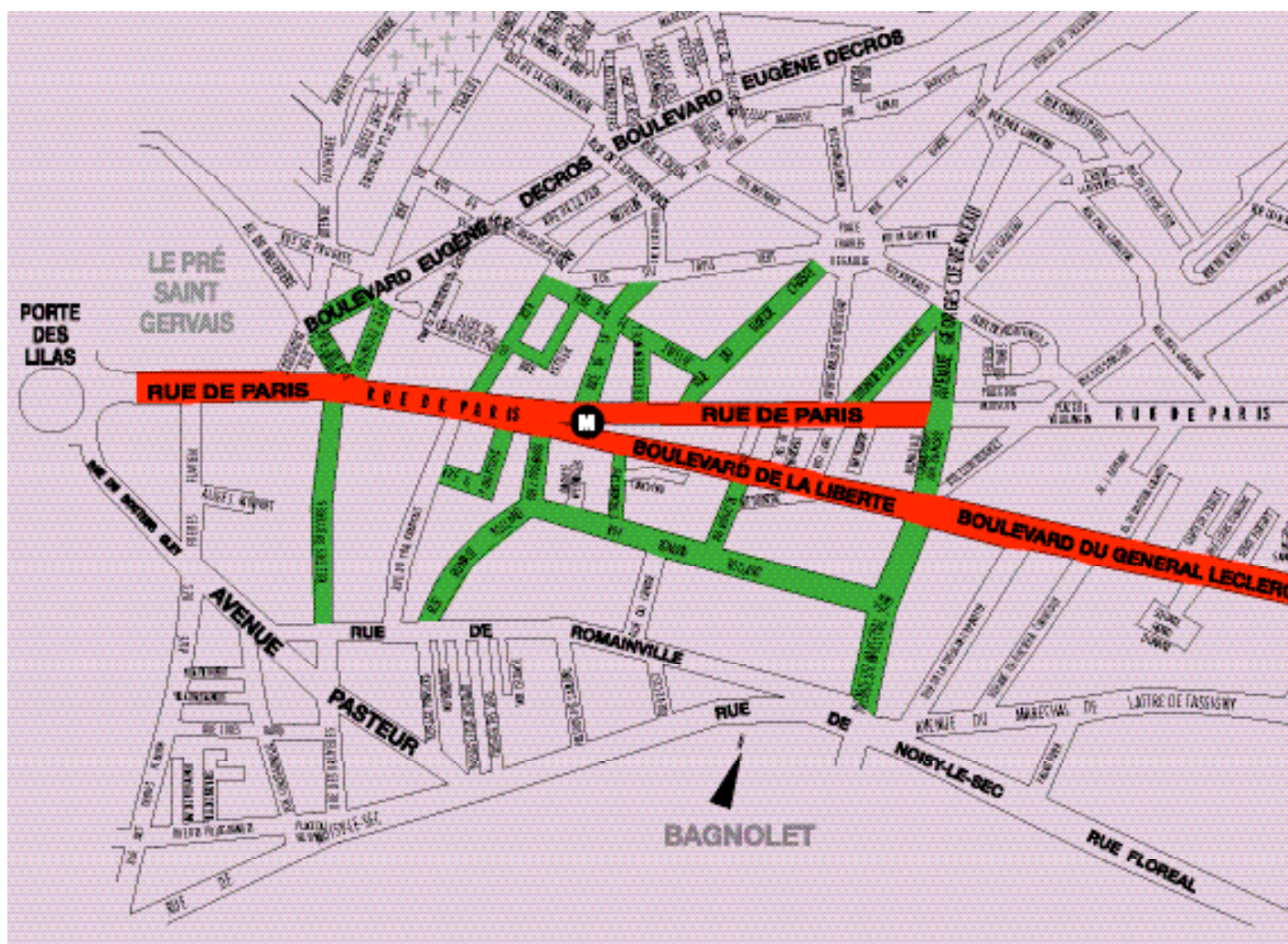
Renseignements

Pour tous renseignements concernant le stationnement sur la commune, les parkings publics, les abonnements parking, les cartes résidentielles et la garde urbaine :

Service Tranquillité Publique
14, rue du Garde-Chasse

Tél. : 01 41 83 06 48

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 13h45 à 17h. Le jeudi le service est ouvert jusqu'à 18h45.



Commerces

■ Epicerie bio

Un magasin bio vient d'ouvrir aux lilas. Philippe – déjà présent chaque vendredi au marché bio – a ouvert sa boutique le 1^{er} octobre dernier au 4 bis rue Jean-Moulin.

« Avec le bio vous soutenez une éthique et une qualité de vie. Tout au long de la filière, les professionnels appliquent un cahier des charges rigoureux qui privilégie les procédés respectueux de l'écosystème », rappelle Philippe qui sait conseiller ses clients. Plus de 350 références Bonneterre – partenaire de l'épicier – vous attendent au magasin ouvert :

le lundi de 10h à 12h30 et de 14h45 à 19h, du mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h45 à



Philippe présente ses produits.

19h, le samedi de 10h à 13h. Ces horaires sont susceptibles de modifications en fonction des besoins de la clientèle.

■ Médaille d'or du fromage de tête

La charcuterie Ledoux s'est vu décerner la médaille d'or 2005 du fromage de tête. C'est la deuxième fois que Jean-Paul Ledoux charcutier aux Lilas – 134 rue de Paris – depuis 1992 reçoit cette distinction (il avait obtenu la première médaille d'or en

2001). Organisé par la chambre professionnelle des charcutiers de Paris et de la

région parisienne tous les ans en mars, ce concours réunit son jury au célèbre restaurant parisien « Au pied de cochon ». En 2004 il avait reçu le 1^{er} prix pour son boudin blanc, sans compter la médaille nationale du pâté de campagne et le prix d'excellence européen du boudin blanc. Quatre personnes travaillent avec Jean-Paul Ledoux pour perpétuer la tradition gastronomique française.



M. et Mme Ledoux posent à côté de leur trophée.

Listes électorales

Les électeurs ayant changé, ou devant changer de domicile, doivent impérativement signaler leur nouvelle adresse, afin de ne pas être radiés des listes électorales.

■ Si vous venez d'emménager ou si vous avez changé d'adresse aux Lilas :

Vous devez avant le 31 décembre 2005 vous présenter en mairie au service Elections, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h. Tél. : 01 72 03 17 54 / 01 72 03 17 66.

Pièces à fournir :

- Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité
- un justificatif de domicile à votre nom (loyer, EDF, Téléphone...)
- votre ancienne carte d'électeur

■ En cas de changement de domicile hors de la commune des Lilas

Vous devez vous réinscrire auprès de votre nouvelle commune avant le 31 décembre 2005.

Permanences juridiques

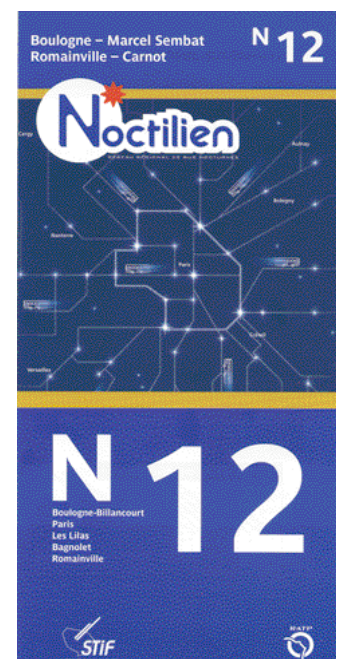
Des consultations juridiques gratuites – assurées par des avocats – sont proposées chaque semaine en mairie à tous les Lilasiens. Rendez-vous le samedi matin de 9h à 11h30. Sans oublier le Point d'Accès au Droit, animé par une conseillère juridique chaque jeudi de 17h à 19h au Kiosque (167, rue de Paris).

Pour prendre rendez-vous : Tél. 01 48 97 21 10.

Bus Noctilien

Un nouveau réseau de bus de nuit - baptisé Noctilien - a été mis en service. Ce service de bus piloté par le Syndicat des transports d'Ile de France (STIF) remplace les Noctabus RATP et les bus de nuit SNCF. Noctilien vise à renforcer l'offre actuelle et à répondre à une demande croissante - le trafic a doublé en 8 ans. Le réseau est structuré avec 5 grands points de correspondances : les gares parisiennes et la station Châtelet. La fréquence des bus est renforcée. Ainsi les Lilas sont desservis par la ligne N12 (Boulogne-Billancourt/Marcel Sembat - Romainville-Camot) qui passe notamment par les stations Porte de Saint-Cloud, Cambronne, Gare Montparnasse, Saint-Germain-des-Prés, Châtelet, République, Porte des Lilas et Mairie des Lilas. Nocti-

lien fonctionne toutes les nuits de 0h30 à 5h30, avec un bus toutes les 30 minutes en semaine et un bus toutes les 15 minutes le week-end.



Travaux dans la ville Voirie

■ Stationnement alterné :

La ville poursuit ses aménagements de voirie, dans le cadre du plan local de circulation.

Dorénavant la **rue du Garde-Chasse** passe en sens unique, dans sa portion comprise entre la place Charles-de-Gaulle et la rue Robert-Schumann. Le stationnement alterné est supprimé, il est remplacé par un stationnement en chicane. Cette mesure a déjà fait l'objet d'aménagements rue du

Tapis-Vert et rue Croix-de-l'Épinette. Elle permet de désengorger les voiries communales : les pompiers ne pouvaient plus passer en cas d'incendie, les poids lourds bloquaient la circulation. Le choix des chicanes, à titre expérimental, doit également permettre de ralentir la vitesse.
Coût des travaux : 10 500€.

■ Rue de la République

Début novembre, la circulation rue de la République est modifiée dans sa partie haute et passe en sens unique de la rue Meissonnier vers la rue de Paris.

■ Impasse du bois

Cette ancienne voie privée fait l'objet d'une acquisition par la ville, afin d'intégrer l'impasse du bois dans la voirie communale, ce qui va permettre enfin de régler les problèmes posés par l'alimentation et l'entretien du réseau de l'eau. Des travaux réalisés par la Compagnie générale des eaux (CGE) commencent début novembre, ils consistent à installer un compteur d'eau individuel pour chaque foyer.

■ Reprise d'asphalte

Courant novembre l'asphalte (matériau qui recouvre la chaussée et les trottoirs) sera refait à plusieurs endroits de la ville, en particulier rue Jean-Poulmarch, rue de Paris au niveau du parking du mail, et rue de Noisy-le-Sec entre la rue des frères Flavien et la place du Vel d'hiv.

Bâtiments

Travaux programmés d'ici la fin de l'année 2005.

■ Groupe scolaire Romain-Rolland

Réfection des fenêtres du rez-de-chaussée du groupe scolaire côté rue.

Montant des travaux : 65 780€

■ Ecole Victor-Hugo

- Reprise des nez de marche de la cour inférieure.

Montant des travaux : 10 674€

- Installation d'un complément de rambarde le long de l'escalier inter cour supérieure.

Montant des travaux : 1 826€

■ Ecole Waldeck-Rousseau

- Réfection du système de sonnerie de fin des cours.

Montant des travaux : 2 423€

- rénovation de l'ancienne loge de gardien avant la mise en place d'un gardien logé

Montant estimé des travaux : 30 000€

■ Espace d'Anglemont

- Remplacement de l'une des deux chaudières du Centre culturel

Montant estimé des travaux : 30 000€

- Installation d'un système de rafraîchissement de l'air en été et de chauffage en hiver à la bibliothèque jeunesse.

Montant des travaux : 19 146€

■ Club des Hortensias

Réfection de l'armoire électrique et de régulation de la centrale de traitement d'air du foyer

Montant des travaux : 7 877€

■ Stade municipal

Installation d'une guérite d'accueil pour le gardien du stade

Montant des travaux : 4 920€

Espaces verts

■ Plantations d'automne

Les agents du service Espaces verts transforment actuellement les différents massifs de la ville pour y installer les plantations automnales : chrysanthèmes, bruyères et choux d'ornement.

Nouvelle église : Seconde réunion du jury de concours le 4 novembre.

L'exposition des quatre projets en mairie, au mois de septembre a suscité un vif intérêt : plus de 150 témoignages ont été recueillis dans le registre ouvert au public. Des témoignages pour la plupart détaillés et solidement argumentés. Aucun projet ne suscite l'enthousiasme ni des élus, ni du jury ville-évêché, ni des habitants qui sont venus faire part de leurs observations. Extraits : « Les équipes d'architectes sont-elles prêtes à remodeler leurs projets en fonction des aspirations des Lilasiens ? » ; « Ce serait si bien de combiner les avantages de tous ces projets ! » ; « La façade ne pourrait-elle pas être plus

habitée ? Il faudrait introduire d'autres matériaux et des courbes ». Le geste architectural résolument moderne des quatre projets appelle de nombreux commentaires : « très futuriste mais très froid » ; « trop impersonnel » ; « des silhouettes massives » ; « il faudrait un peu moins de minéral mais un peu plus de chaleur humaine »... Une série d'une douzaine de questions a donc été adressée à chacun des quatre cabinets d'architectes, afin qu'ils puissent faire évoluer leurs projets. Vendredi 4 novembre, à l'issue des délibérations du jury, le maire et les membres du jury recevront en audience chaque équipe.



Environnement Collecte des encombrants : retour au système hebdomadaire sur toute la ville

Depuis 2002, la ville effectuait un essai de zonage pour le ramassage des encombrants, effectué tous les quinze jours au Nord et au Sud de la rue de Paris. Cet essai s'étant révélé insuffisant, au regard des tonnes de rebuts collectés à chaque passage, le système hebdomadaire est à nouveau en vigueur. A compter du 1^{er} novembre, la collecte des encombrants a lieu toutes les semaines, chaque lundi matin, dans l'ensemble de la ville. Cette mesure a été prise afin de garantir la propreté de notre commune, tout en luttant contre les dépôts sauvages. Il revient à cha-

cun de respecter les règles de ramassage : les encombrants doivent être sortis le lundi avant 7 heures du matin. En dehors du lundi, les habitants qui souhaitent se débarrasser d'objets encombrants doivent impérativement se rendre à la déchetterie de Romainville. Horaires d'ouverture : tous les jours sauf le 1^{er} mai

Du lundi au samedi :
- Du 1^{er} octobre au 31 avril : de 8h à 19h45
- Du 2 mai au 30 septembre : de 8h à 16h45
- Dimanche et jours fériés : de 8h à 16h45
Matériaux repris : gravats, inertes, ferrailles, bois, déchets verts, cartons, objets divers, huiles de vidange, batteries de voiture, piles, verre...

Déchetterie
62, rue Anatole-France
Romainville
Tél. : 01 41 83 77 20



Espace vert du centre ville : les travaux ont commencé

la ville aménage un espace vert de 15 000 m²



- pelouses de détente
- jeux pour les enfants
- parvis arboré
- 46 nouveaux arbres
- 15 arbres remarquables conservés
- jardin potager éducatif
- galerie couverte

CALENDRIER

Début des travaux :
Septembre 2005
Ouverture prévue :
Fin 2006

FINANCEMENT (hors acquisitions foncières)

Montant des travaux : 1 704 113 euros
- Ville des Lilas : 1 280 649 euros
- Département de Seine-Saint-Denis : 215 244 euros
- Région Ile-de-France : 208 220 euros



Le grand panneau d'information que les Lilasiens peuvent désormais apercevoir à l'angle des rues Romain-Rolland et Jean-Poulmarch

Jeunesse

Service Jeunesse

Les vacances de la Toussaint ont débuté lundi 24 octobre avec un accueil spécial (jeux et animations pour découvrir l'équipe d'animation) et mardi 25 octobre avec la création de masques et de la danse hip-hop.



Service Jeunesse
Gymnase Liberté
30, bd de la Liberté
Tél. : 01 49 72 74 76

Le Kiosque

■ Baby-sitting

Les jeunes baby-sitters inscrits au Kiosque ont reçu une formation aux premiers secours dispensée par des membres de la Croix-Rouge le week-end des 15 et 16 octobre. Une formation spécifiquement liée aux enfants et aux premiers soins que l'on peut leur apporter.



■ Cours particuliers

Le Kiosque propose tout au long de l'année un panneau d'affichage dédié aux annonces de cours particulier et au soutien scolaire. Etudiants, professeurs, professeurs des écoles... peuvent proposer leurs services dans cet espace.

Le Kiosque
167, rue de Paris
Tél. 01 48 97 21 10



Un agenda de la Ligue contre le cancer

Le Comité de Seine-Saint-Denis de la Ligue contre le Cancer a distribué - à l'occasion de la rentrée - 21 000 agendas scolaires à tous les enfants de CM2 du département ainsi qu'à leurs enseignants. Ces agendas illustrés par les élèves de CM2 autour du thème « Bien dans son corps, bien dans sa tête sans la cigarette » sont destinés à sensibiliser les enfants aux méfaits du tabac. Une opération menée en partenariat avec l'Inspection Académique, le Conseil Général, la CPAM, la CRAMIF, la DDASS ainsi que l'Union Régionale de la Mutualité francilienne.

Salon du Livre

Du 30 novembre au 5 décembre se déroule à Montreuil le Salon du Livre et de la Presse jeunesse. Le pays invité est le Brésil, pour cette 21^{ème} édition autour du thème de la parade des animaux. L'entrée du salon est gratuite pour les enfants.

Vous pouvez également obtenir des invitations gratuites avec Infos Lilas.

Renseignements :
www.salon-livre-presse-jeunesse.net



Enfance/Education

Nouveau : une salle informatique au Centre de loisirs

Au retour des vacances d'été, les enfants ont eu le plaisir de découvrir une salle informatique dans les locaux du Centre de loisirs. Huit ordinateurs en réseau, un accès Internet, une imprimante et un scanner, le tout piloté par un animateur. Rappelons que - depuis novembre 2004 - l'animateur « multimédia » du Kiosque consacrait déjà tous ses mercredis après-midi aux enfants des deux sections du Centre de loisirs.

Pour les plus petits, c'était l'occasion de se familiariser avec l'outil informatique de façon ludique grâce à des logiciels interactifs, et pour les plus grands, de préparer les textes du journal *Les petits reporters* en intégrant parfois des photos et des dessins. Plus besoin de se déplacer à présent : les enfants peuvent apprendre les bases de l'utilisation d'un ordinateur et se familiariser avec les logiciels

Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, le Centre de promotion du Livre de Jeunesse-93, avec le concours de (nom du journal) sont heureux de vous inviter au 21^{ème} Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis qui aura lieu du 30 novembre au 5 décembre 2005

En échange de ce coupon, un billet gratuit pour une personne est à retirer aux caisses, à l'entrée du Salon.

Halle des expositions à Montreuil
Métro 9 / arrêt Robespierre
Bus 102 / arrêt Sorins

Entrée gratuite pour les enfants, les chômeurs, les bénéficiaires du RMI, les handicapés.

Horaires et programme :
www.salon-livre-presse-jeunesse.net
Tél. 01 55 86 86 55

Une coproduction



Salon du livre et de la presse jeunesse

Seine-Saint-Denis
invitation



les plus courants (Word, Excel...). Des jeux éducatifs adaptés à chaque âge sont disponibles, les enfants peuvent également proposer leurs propres projets.

Cette création d'atelier dans les locaux du Centre de loisirs offre une souplesse de planification pour une activité de plus en plus appréciée.

Et les enfants inscrits au Centre uniquement le mercredi matin ou pendant les vacances scolaires bénéficient désormais eux aussi de cette activité. Résultat, dès le premier trimestre scolaire cet atelier a rencontré un grand succès !



Sports

Tennis

Les 25 septembre dernier se sont déroulées les neuf finales du tournoi jeunes organisé par le Tennis Club Les Lilas. Le meilleur espoir du club est Quentin Halys, vainqueur du tournoi (catégorie 10 ans). Il se classe parmi les meilleurs joueurs français dans sa catégorie, après avoir récemment remporté le tournoi de Versailles.



Elections des parents d'élèves aux Conseil d'écoles

Les élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'écoles ont eu lieu samedi 15 octobre. Voici les résultats pour toutes les écoles des Lilas et la liste de tous les parents élus dans les conseils d'école.

Ecoles maternelles

■ Calmette

Liste FCPE

Valérie Benard, Nicolas Farges, Nathalie Piponnier, Sandrine Rouselle, Sandrine Vaillant

■ Courcoux

Liste FCPE

Christel Ajax, Nabil Cheltout, Najate Daoudi, Sabrina Ferrand, Lydia Giacometti, Olivier Lemaux, Christophe Rafaillac, Karine Thuysbaert, Eric Faure.

■ Romain-Rolland

Liste FCPE

Alexandra Agnello, Franck Bellugeon, Nathalie Delval, Sébastien Demorgon, Marie-Laurence Dragon, Carolina Durozier, Nicolas Laidet, Dominique Mulmann.

■ Julie-Daubié

Liste FCPE

Isabelle Amarhaou, Philippe Dupuy, Sandrine Elchalt, Didier Frydman, Jean-Louis Hamay, Laurence Petit.

■ Les Bruyères

Liste APEI

Myriam Hossain, Corinne Clenet, Nathalie Simon.

Liste FCPE

Cécile Moreno, Anne Mosoni.

Ecoles élémentaires

■ Paul Langevin

Liste FCPE

Valérie Arnould, Marie-Pierre Briand, Valérie Douillard, Catherine Ganuza, Omar Kante, Hélène Laloy, Delphine Maurel, Nadia Picco, Isabelle Roudil, Nina Rubini, Sandrine Rousselle, Evelyne Semiatez, Marie-Hélène Thomas, Laurence Topla, David Uzan.

■ Waldeck-Rousseau

Liste FCPE

Brigitte Bacroix, Frédéric Guilbert, Alice Chekroun, François Hacker, Anne Bothuon, Laurence Chneiweiss, Jean-Louis Guin, Alain Menguy, Sophie Pre, Pierre Chappat, Anne Garcia, Frédérique Jamet, Pierre Lebon, Sylvie Rousset, Didier Frydman, Annick Bonnefoy, Annick Chollat, Carole Dumagenc, Marc Llorach, Nadine Morvilliers, Hervé Saint-Germain, Joëlle Chemla, Vincent Godard, Carole Jouet.

■ Romain-Rolland

Liste APEI

Marianne Mesré, Pauline Minoux, Dominique Jouis, Christine Charles, Cristina Semblano, Corinne Bouquet, Thierry Bertomeu.

Liste FCPE

Stéphane Gautier, Sophie Dager, Jean-Pierre Romet, Bénédicte Pezziard, Sarah Charlet, Eric Delmotte, Amaléa Ramanankirahina.

■ Victor-Hugo

Liste FCPE

Nathalie Mangin, Jean Giraudon, Miguel Perez, Valéria Thomas, Céline Breuil, Fabia Hacine-Gherbi, Maia Nielsen, Sophie Zana

Collège Marie-Curie

Liste FCPE

Pierre Vaxelaire, Françoise Rousseau, Marc Plocki, Denis Acquistapace, Alain Meurant, Jean-Pierre Romet, Blandine Clause, Jean-Pierre Martz, Viviane Schumacher, Ania Tigrine-Arab, Gilles Despoisse, Thérèse Descamps, Martine Touboul-Kelif, Marie-Christine Palma.

Lycée Paul-Robert

Liste FCPE

Serge Van de Poele, Robert Dejardin, Corinne Perelman, Muriel Nataf, Françoise Sabatier.

Football

En championnat, les Lilasiens ont perdu à domicile le 8 octobre contre Amneville (0-1) et l'ont emporté à Blénod le 22 octobre sur le score sans appel de 3-0. Le 16 octobre, le FC Les Lilas gagnait également 3-0 sur le terrain de Chatou dans le cadre de la Coupe de France. Suite au tirage du 24 octobre, les Lilasiens devraient disputer les prochains matchs de la Coupe de France le 30 octobre à Choisy-le-Roi, puis le 20 novembre s'ils sont qualifiés.

Les prochains matchs au Parc municipal des Sports (18h):

Samedi 5 novembre : Sens
Samedi 26 novembre : Sedan
Samedi 3 déc. : Viry-Châtillon

Santé /Solidarité

Crédit Municipal de Paris

Dans le cadre d'un accord de partenariat entre la ville des Lilas et le Crédit municipal de Paris, ce dernier tient une permanence les second et quatrième jeudis après-midi de chaque mois au sein du pôle social pour vous conseiller en matière de crédits, faire des études de prêt personnel, de rachats de crédits ou de prêts immobiliers.

Prochains rendez-vous : les 10 et 24 novembre

Service des aides sociales

193, rue de Paris
Tel. 01 41 58 10 91

Solidarité Vieillesse

Le 0 810 600 209 - est un numéro d'appel contre la maltraitance des personnes âgées.

Appelé Solidarité Vieillesse, ce numéro vert est géré par l'Association Francilienne pour la Bienveillance des Aînés et/ou Handicapés (AFBAH).

La mise en place de ce numéro est soutenue par le département de Seine-Saint-Denis.

Téléthon le 3 décembre

Comme les années précédentes le Comité des fêtes est l'organisateur officiel du Téléthon aux Lilas. Le lieu principal d'animations est le parvis de la Mairie, samedi 3 décembre 2005. D'autres actions auront lieu dans les allées, gymnases, quartiers et communes voisines selon les demandes. Quelque soit votre façon de participer, nous vous invitons en premier lieu à vous inscrire auprès du Comité des fêtes au 01 49 72 08 38. Nous vous attendons nombreux.

Ma santé m'appartient

Dans le cadre d'un partenariat privilégié avec la Cramif, et avec le concours de Jean-Claude Poirier - conseiller municipal des Lilas, directeur adjoint de la Cramif - la semaine du 17 au 21 octobre était consacrée à l'éducation à la santé aux Lilas. Une manifestation coordonnée par le Dr Catherine Eychenne, médecin directeur du Centre municipal de santé.



Les écoliers des Lilas ont ainsi visité l'exposition « prévention des risques domestiques » installée au centre de loisirs. Un intervenant de la Cramif expliquait aux enfants ce qu'ils pouvaient voir sur les panneaux, puis la théorie rejoignait la pratique avec une mise en situation des dangers de la maison. En mairie, l'exposition consacrée à la nutrition a attiré de nombreux visiteurs, tout comme les deux expositions « Cœur à cœur » et « Allez d'un bon pied : restez debout » installées au Club des Hortensias. Parmi les temps forts de cette semaine, un rallye santé ouvert aux enfants et aux seniors s'est déroulé dans toute la ville mercredi 19 novembre. Et la soirée du jeudi 20 octobre était consacrée à une conférence sur les spécificités des cancers en Seine-Saint-Denis, qui a réuni de nombreux spécialistes à l'auditorium de l'Espace d'Anglemont.

Cérémonies

Commémoration de l'Armistice

10h : rassemblement de la fanfare et des drapeaux devant l'Hôtel de ville

10h30 : formation du cortège pour le défilé

10h45 : départ du défilé qui empruntera les rues de Paris, Jean Moulin, de la Rochefoucault...

10h55 : cérémonie au cimetière

11h45 : Vin d'honneur en mairie

Congrès du Souvenir Français

Samedi 22 octobre, le Souvenir Français organisait l'assemblée

départementale de son congrès. Une cérémonie au monument aux morts du cimetière s'est déroulée en présence de M. Jacob, Sous-Préfet de Seine-Saint-Denis et de Jacqueline Robin, Présidente de l'Association.

Légion d'honneur

Marie-Thérèse Creux s'est vue décerner la croix de Chevalier de la Légion d'honneur par décret en date du 25 avril 2005. Agée de 88 ans, elle vit aux Lilas depuis quarante ans. La municipalité a transmis ses félicitations à Mme Creux.



E. Boyer, déléguée générale du Souvenir Français; Lalheem et Nadjim Amirat, porte drapeaux; D. Guiraud, Maire et Conseiller général; C. Lagrange, maire-adjoint; L. Ricard, responsable de l'organisation des manifestations; J. Vasselin-Robin, Présidente du Souvenir Français lilasien.

Seniors

Le programme du Club des Hortensias

Randonnées

■ Lundi 7 novembre

Randonnée d'une demi-journée.

Départ du Club à 13h30.

Inscriptions tous les jours de la semaine précédente de 14h à 15h au Club. Tarif : 2,57 €

■ Lundi 21 novembre

Randonnée d'une demi-journée. Départ du Club à 13h30.

Inscriptions tous les jours de la semaine précédente de 14h à 15h au Club. Tarif : 2,57 €

Inscriptions au repas de Noël

Mercredi 9 novembre de 10h30 à 11h30

Inscriptions pour le repas de Noël du Club des Hortensias qui a lieu les 1^{er} et 2 décembre. Réservé aux adhérents (deux places maximum). Le prix du repas est de 9 €, indexé sur le prix des repas thématiques du Club. A ce montant s'ajoutent 3 euros de participation pour le spectacle de Noël.

Sortie à l'Opéra

Judi 10 novembre

visite guidée de l'Opéra Garnier. Départ du Club à 13h.

Repas à thème

Judi 17 novembre à partir de 11h30

Repas à thème toulousain organisé au Club.

Après-midi dansant

Mercredi 23 novembre à partir de 14h30

Un goûter sera servi vers 16h.

Présentation

Judi 24 novembre

Présentation du séjour « marché de Noël » à Strasbourg.

Festivités

Judi 1^{er} et vendredi 2 décembre

Noël au Club des Hortensias. C'est un spectacle de magie, d'une durée d'environ 50 minutes, qui est proposé cette année. Cordes, foulards, anneaux chinois... feront partie des numéros présentés.

Repas de Noël

Judi 8 décembre

repas de Noël des Seniors au Pavillon Baltard. Le spectacle de cette année est composé d'extraits de comédies musicales qui seront chantés en direct.

Séjour

Du 15 au 17 décembre

séjour à Strasbourg

Au programme : découverte de la ville, croisière commentée de la cité ancienne et de la cathédrale, visite d'une brasserie Kronenbourg et promenade dans les fameux marchés de Noël. Tarifs selon revenus.

Club des Hortensias

Allée des Hortensias

Tél. : 01 48 46 46 41

Les Lilas - Bagnolet - Le Pré Saint-Gervais - Romainville

Intercommunalité : le débat est lancé



Destinée à améliorer la vie quotidienne des 94 000 habitants de nos quatre communes, la création d'une communauté d'agglomération est un vrai projet de territoire pour le développement économique, culturel et social.

Un projet pour faire plus et mieux ensemble...

Ancré en Seine-Saint-Denis et situé aux portes de Paris, cet ensemble devrait permettre de peser davantage sur les choix d'aménagement et d'infrastructures qui sont en discussion à l'échelle de l'agglomération parisienne et de la région Ile-de-France.

Au lendemain du Conseil municipal de Bagnolet, le Préfet de Seine-Saint-Denis a pris un « arrêté de périmètre » concernant les 4 villes de la future agglomération. Après les votes favorables des Conseils municipaux de Bagnolet et du Pré-Saint-Gervais, et le vote défavorable du Conseil municipal de Romainville, les élus des Lilas ont délibéré favorablement lors du Conseil municipal du 18 octobre. Aux Lilas, la municipalité engage le débat avec la population afin de définir les compétences qui seront transférées à l'intercommunalité.

Comment ça marche ? Intercommunalité, mode d'emploi

■ Repères historiques

Pourquoi l'intercommunalité ? Pourquoi regrouper des communes alors que le territoire français est déjà structuré en départements et en régions ? La spécificité de notre Etat, c'est le nombre très important de communes, près de 37 000. Héritage historique et géographique, issues des 44 000 paroisses de l'Ancien Régime, nos communes sont 5 fois plus nombreuses qu'en Espagne ou en Italie, 80 fois plus qu'en Grande-Bretagne... Et notre pays s'est retrouvé face à de réelles difficultés de fonctionnement émanant de cet émiettement. Les premières pratiques intercommunales ont vu le jour avec les Syndicats : le « SIVU », Syndicat intercommunal à vocation unique, et le SIVOM, Syndicat intercommunal à vocation multiple. Ces regroupements étaient nécessaires, mais se sont vite révélés insuffisants. Après avoir tenté de contraindre les communes à se regrouper, par le biais de fusions autoritaires (en 1971, à l'initiative

de Raymond Marcellin, ministre de l'Intérieur, l'Etat a pris l'option de l'incitation fiscale. La Loi ATR, « Administration Territoriale de la République », a été promulguée en 1992 afin de créer une nouvelle forme d'intercommunalité, en plus des syndicats : la Communauté de communes. Une étape supplémentaire a été franchie en 1999, avec la Loi dite « Loi Chevènement », qui a mis en place les Communautés d'Agglomérations.

■ La définition du périmètre

La loi du 12 juillet 1999 a été élaborée afin de simplifier la coopération intercommunale. Texte de référence, elle précise les modalités de création d'un périmètre de communauté sur la base de deux critères :

- **la continuité territoriale d'un seul tenant** et sans enclave

- **le seuil de 50 000 habitants.**

La constitution d'une communauté d'agglomération prend effet après délibération des conseils municipaux sur le périmètre. Dans les trois mois qui suivent cette première étape, les statuts doivent être définis, à savoir : le nom de la communauté, son siège (provisoire ou définitif), ainsi que le nombre et la répartition de ses représentants au sein des organes délibérants. L'agglomération peut alors se doter d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

■ Qu'est ce qu'un EPCI ?

Il s'agit de l'Etablissement public qui gère la communauté d'agglomération. Il est administré par un conseil communautaire, composé de représentants des villes associées. Les délégués communautaires ne sont pas élus directement au suffrage universel, mais indirectement, parmi les élus qui siègent déjà dans chaque conseil municipal. La communauté d'agglomération exerce, en lieu et place des communes membres, certaines de leurs compétences. A cet effet elle dispose de son propre personnel : à mesure que des compétences lui sont déléguées, le personnel communal concerné peut aussi lui être transféré.

■ Les compétences transférées

Compétences obligatoires

La loi fixe quatre compétences obligatoirement déléguées à la communauté d'agglomération :

- l'aménagement du territoire communautaire
- le développement économique
- les politiques en matière d'habitat
- la politique de la ville, c'est-à-dire le traitement des quartiers sensibles.

Compétences optionnelles

Trois autres compétences – au moins – doivent être choisies parmi les six suivantes :

- la voirie et le stationnement
- l'assainissement
- l'eau
- l'environnement et le cadre de vie
- les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- la politique sociale, sur la base d'une convention avec le Département qui reste le chef de file en la matière.

Compétences facultatives

Une communauté d'agglomération peut également remplir des compétences facultatives librement définies. Ces compétences seront transférées à l'agglomération soit lors de sa création, soit ultérieurement, à tout moment de son existence.

Pour les compétences transférées, il s'agira, dans un délai de deux ans maximum, de déterminer ce qui continuera à relever du domaine communal et ce qui sera effectivement transféré à l'agglomération.

■ Les ressources

Le budget de la communauté d'agglomération se construit à partir de plusieurs sources :

- **une dotation particulière versée par**

l'Etat, calculée en fonction du nombre d'habitants. Pour 94 000 habitants, cette dotation s'élèvera à 3,23 millions d'euros, soit 34€ par habitant. Elle permettra d'assurer le fonctionnement, c'est-à-dire la masse salariale et les dépenses de fonctionnement (mesures en faveur de l'habitat, politique sociale, développement économique...)

- **la Taxe professionnelle unique (TPU) :** le produit de la Taxe professionnelle sur le périmètre de l'agglomération est commun, il permet de réaliser des opérations d'investissement et de créer des équipements communautaires.

- **diverses subventions**, relatives aux compétences gérées par l'intercommunalité, qui viennent s'ajouter à ces recettes.

NB : Les 4 villes ne veulent pas utiliser des « centimes additionnels » aux impôts des ménages. Il n'y aura donc aucun supplément de taxe foncière ou de taxe d'habitation au titre de l'intercommunalité.

Un choix déterminant pour notre avenir

Proximité de Paris et relations de coopération avec la ville capitale, infrastructures routières

Deux communautés d'agglomération se sont déjà constituées en Seine-Saint-Denis

A l'échelle nationale, 2 525 EPCI étaient recensés au 1^{er} janvier 2005, représentant un total de 32 310 communes et 84% de la population française. Le département de la Seine-Saint-Denis reste une exception, avec seulement un quart de sa population en intercommunalité.

PLAINE COMMUNE
La communauté d'agglomération de

- 1 - EPINAY-SUR-SEINE
- 2 - L'ILE-SAINT-DENIS
- 3 - PIERREFITTE-SUR-SEINE
- 4 - SAINT-DENIS
- 5 - STAINS
- 6 - AUBERVILLIERS
- 7 - VILLETANEUSE
- 8 - LA COURNEUVE

La communauté d'agglomération de

- 1 - BAGNOLET
- 2 - LES LILAS
- 3 - LE PRE-SAINT-GERVAIS
- 4 - ROMAINVILLE

PARIS

et autoroutières, aménagement de la base régionale de loisirs, résorption de l'habitat insalubre, transports en commun et prolongement de la ligne 11, mise en synergie de nos équipements culturels et sportifs... Autant de sujets sur lesquels l'intercommunalité peut permettre la mise en place de solutions concrètes et efficaces.

La participation des habitants est essentielle afin de réussir. Dans les prochaines semaines et les prochains mois, nous devons nous prononcer collectivement, citoyens, associations, élus sur des questions essentielles : quelles actions, quels moyens voulons-nous mettre en commun dans le cadre d'une communauté d'agglomération ?

Les chiffres clés de l'agglomération

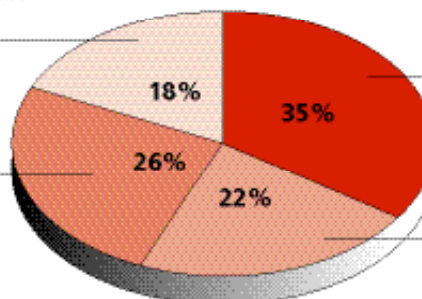
Population : 93 864 habitants

Le Pré Saint-Gervais
16 700 habitants

Romainville
24 000 habitants

Bagnolet
32 700 habitants

Les Lilas
20 400 habitants



Population âgée de moins de 40 ans

57%

Population de plus de 60 ans

16%

Ménages de taille réduite : 1 à 2 personnes

64%



1 950 entreprises / 29 700 emplois
population active : 38 900 personnes



44 500 logements
dont 82% de logements collectifs

Conseil municipal exceptionnel

Mardi 18 octobre, les élus des Lilas étaient appelés à délibérer sur la création de la communauté d'agglomération, les Conseils municipaux de Bagnolet et du Pré-Saint-Gervais s'étant déjà prononcés dans ce sens. Seul le Conseil municipal de Romainville a émis un avis défavorable, six élus de la majorité gauche citoyenne du maire Corinne Valls ayant rejoint l'opposition pour voter non. Ce refus pose un très sérieux problème pour la suite du processus mais ne l'interrompt pas : selon la loi, il suffit en effet que les deux tiers des villes – représentant la moitié de la population concernée – approuvent l'intercommunalité pour qu'elle soit adoptée.

Les délibérations du Conseil municipal du 18 octobre aux Lilas

Le périmètre de la communauté d'agglomération a donc été approuvé par délibération du Conseil municipal. A l'issue de cette première étape, le périmètre de la communauté d'agglomération s'établit au territoire des villes des Lilas, de Bagnolet, du Pré-Saint-Gervais et de Romainville. Les choses ne sont pas figées pour autant, d'autres communes pourront, si elles le souhaitent, rejoindre la communauté créée à l'initiative de nos quatre communes.

Résultats de vote

22 Pour (élus PS, Société Civile, Verts, 4 élus UDAC)

4 Contre (4 élus UDAC)

8 abstentions (élus PCF et l'élus « Vivre aux Lilas »)

1 élu (PCF) n'a pas participé au vote

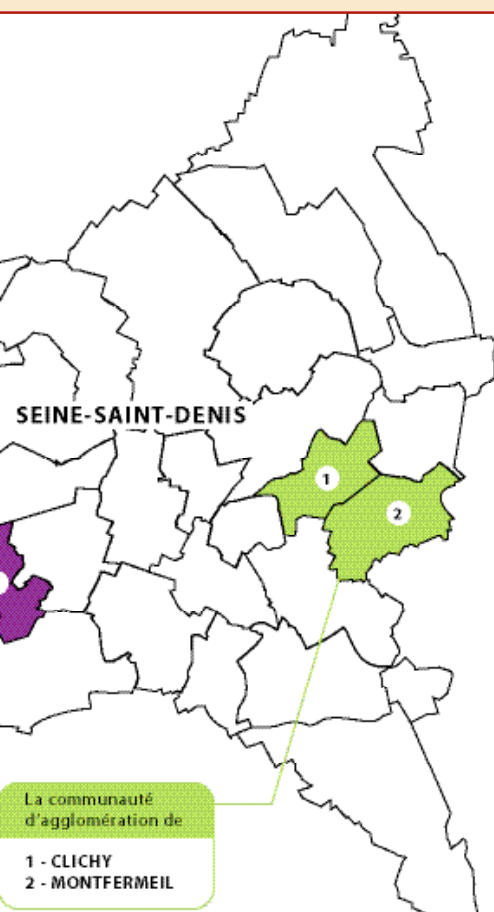
Plaine Commune regroupe 8 villes et 320 000 habitants.

Patrick Braouezec, Président de Plaine Commune depuis le 1^{er} janvier 2005, s'exprimait le mois dernier dans les colonnes du Parisien :

« L'intercommunalité a permis de réduire les inégalités territoriales et sociales et d'offrir plus à la population, en permettant aux huit villes de doubler leur capacité d'investissement. L'intercommunalité, c'est un transfert de compétences, pas de souveraineté. On veille à ce qu'aucune décision n'aille contre la volonté ou l'intérêt d'une ville. D'ailleurs, à ma connaissance, rares sont celles qui veulent en sortir ».

Clichy-Montfermeil regroupe 2 communes et 52 000 habitants.

Cette intercommunalité a été créée pour permettre la rénovation du quartier des Bosquets, situé à cheval sur les deux communes.



Le débat est lancé...

Le public, venu nombreux assister au Conseil municipal, a montré une fois de plus son intérêt pour le débat démocratique aux Lilas. Les interventions étaient multiples et variées, en voici quelques extraits :

« Cela ne nie en rien notre identité de Lilasiens et, au contraire, c'est une façon de la faire grandir. »

« J'ai peur qu'il – le tissu associatif et culturel lilasien – soit un peu évaporé dans cette nouvelle communauté et je crains aussi une dilution des responsabilités. »

« Quel poids pourrions nous représenter, si associés nous avançons ensemble ? »

« Je crois que l'intercommunalité pose plusieurs problèmes, notamment en terme de démocratie. On a vu à Romainville ce qui s'est passé. »

« Cette communauté urbaine fera-t-elle une charge supplémentaire pour tous les gens qui y participent ? »

« On nous parle beaucoup de mutualisation, mais que veut dire mutualisation ? La fermeture des services ? »

« L'ensemble de la vie associative des 4 villes devra se mobiliser les uns avec les autres, et non pas contre les autres. »

« Je regrette d'avoir appris la mise en place de ce comité d'agglomération par un article dans le quotidien Le Parisien. »

« Quels sont les tenants et les aboutissants de la réforme de la Taxe Professionnelle ? Comment les Municipalités vont arriver à travailler ensemble, alors que les choses sont de plus en plus complexes, des dispositifs européens jusqu'au niveau local ? »

« Que proposez-vous comme procédures pour permettre aux fonctionnaires territoriaux de pouvoir travailler dans de bonnes conditions ? »

« Quand la population sera-t-elle consultée sur les transferts de compétences ? »

« En matière de logement, la mise en place d'un programme Local de l'Habitat est-elle prévue ? »

« Si j'ai bien compris, dans les deux mois qui viennent il y aura une série de réunions dans lesquelles on va pouvoir mettre du contenu sur la définition qu'on nous propose : ça me semble une démarche typiquement démocratique, ou alors je ne sais pas ce que c'est ! »

« Chaque fois que l'on a fait une structure, cela s'est traduit par des surcoûts. »

« Des Lilasiens vivent déjà cette intercommunalité car ils habitent à cheval sur deux ou trois communes. »

« Comment allez-vous traiter les questions essentielles du transport, de l'accès à la culture, de l'accès aux loisirs pour nos enfants ? »



... il va se poursuivre avec les réunions des GAM de quartier

GAM du Quartier Romain-Rolland

Mardi 8 novembre à 19h30
Mairie, Salle des Mariages

GAM du Quartier Decros-Convention

Mardi 15 novembre à 19h30,
Mairie, Salle des Mariages

GAM du Quartier Avenir

Mardi 29 novembre
A 19h30

GAM du Quartier Bruyères-Chassagnolle

Jeudi 17 novembre à 19h30
Lilas en Scène
23 bis rue Chassagnolle

GAM du Quartier Sentes-Floréal

Mardi 6 décembre à 19h30,
Centre culturel Henri-Dunant

GAM du Quartier Charles-de-Gaulle

Mardi 13 décembre à 19h30
Espace d'Anglemont

Nuit blanche aux Lilas

Samedi 1^{er} octobre, notre commune participait pour la deuxième fois à Nuit Blanche. Un partenariat avec la Ville de Paris que nous ne sommes plus les seuls à mener : Versailles, Joinville-le-Pont et Clichy participent, comme Les Lilas à Nuit Blanche avec Paris. Aux Lilas, la manifestation a rencontré un franc succès grâce à la participation de plusieurs services municipaux – Centre culturel, Théâtre, service des sports, piscine – et à la collaboration de plusieurs associations : Lilas en scène, le Théâtre obligatoire, Khiasma, le Triton et Balipa. Une navette RATP mise en place par la ville a permis une bonne circulation du public sur les différents sites. Plusieurs centaines de Lilasiens, mais

aussi un public nombreux venu de Paris et des communes avoisinantes, ont ainsi déambulé au fil du parcours proposé dans la ville. Pivot de ce parcours, le Centre culturel présentait l'œuvre photographique de Georges Rousse à l'espace d'Anglemont, mais aussi et surtout une installation éphémère de l'artiste à la piscine municipale, visitée par près de 1 000 personnes au cours de la soirée.



Les portraits réalisés par Philippe Delepine pour Balipa



Isabelle Olivier-Barbrel, maire-adjointe et Georges Rousse

Lil'art 2006

La manifestation Lil'art, « le rendez vous des créateurs lilasiens » a été mise en place en 2002 ; cette manifestation largement ouverte regroupe des amateurs, des professionnels et semi-professionnels pratiquant la création au sens large. Elle a lieu chaque année au marché couvert des Lilas.

Une nouvelle approche est proposée cette année prenant en compte l'histoire de Lil'art ; plusieurs mesures sont ainsi proposées :

- **La mise à disposition de 2 lieux** pour les créateurs lilasiens : le marché couvert et le Théâtre du Garde-Chasse.

Le marché couvert plutôt à vocation marchande, permettra aux créateurs de présenter un nombre important de pièces ; au Théâtre du Garde-Chasse, la production exposée sera limitée

à trois pièces, une série ou une installation par personne, le choix entre les deux lieux étant libre.

- **Un appel à projet** en direction des créateurs lilasiens est lancé pour investir la rue séparant les deux lieux. L'objectif est de faire vivre de façon ludique ou poétique le passage entre les deux lieux par le biais d'une intervention ou d'une déambulation.

- La manifestation s'ouvre cette année aux non Lilasiens sous forme d'invitations faites à des créateurs des communes limitrophes et aux étudiants de l'université de Seine-Saint-Denis pour le secteur vidéo-cinéma expérimental (sélection sur dossier).

- **Enfin, un thème est proposé : « Les Lilas, quelle mémoire? ».**

Ce thème pourra être élargi à la question plus générale du rôle de la mémoire dans la

création ou du rapport entre identité et mémoire.

A vos agendas :

- Lil'art 2006 : vendredi 23 et samedi 24 Juin 2006.

- Date de clôture des inscriptions : 24 Mars 2006.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Virginie Courouge, chargée de mission Lil'art au sein de la Direction de l'action culturelle : 01 48 46 07 20.



Auteurs lilasiens : signatures

■ A l'occasion de la sortie du nouveau roman de Fulvio Caccia une séance de signatures aura lieu à la librairie Folies d'Encre samedi 3 décembre à partir de 16h. Après *La ligne gothique* paru en 2004 aux éditions Triptyque, *La coïncidence* est le second roman de l'auteur Lilasien.

■ Dominique Fabre, auteur de *La serveuse était nouvelle* aux éditions Fayard dédicacera son ouvrage à la librairie Folies d'Encre samedi 10 décembre à partir de 15h30.

Centre Culturel Jean Cocteau

01 48 46 87 80

Expositions

■ **Du 14 novembre au 17 décembre**

Lilas-Bangla 2005 : journaux intimes de nationalités jumelles par Anwar Hossain

Anwar Hossain est né au Bangladesh, il s'est exilé en France en 1991 : « ma vie et mes photographies ont alors bourgeonné dans les harmonies, les contrastes et les similitudes de ces deux cultures du monde contemporain. Mes efforts artistiques avec l'appareil photo sont devenus le témoignage autobiographique d'un journal intime de deux nationalités jumelles. »

Espace d'Anglemont.

Exposition ouverte du lundi au samedi de 10h à 19h.

Entrée libre.

Dans le cadre de l'exposition différentes animations sont proposées :

> **Un atelier d'esthétique de la photo**

Le thème de cet atelier -animé par Anwar Hossain lui-même- est une comparaison entre l'esthétique orientale et occidentale. Pour constituer cet atelier - organisé sur 4 séances - 10 participants majeurs ayant une pratique habituelle de la photographie sont attendus :

samedi 19 novembre de 14h à 16h, samedi 26 novembre de 12h à 14h, samedi 10 décembre de 14h à 16h et samedi 17 décembre de 14h à 16h.

L'atelier se déroule à l'auditorium de l'espace d'Anglemont. Renseignements et inscriptions auprès de Sophie Thiebaut au Centre culturel.

> **Des diaporamas/débats**

« *Balade aux Lilas, balade au Bangladesh* ». Mercredi 30 novembre à 16h à l'auditorium de l'espace d'Anglemont. Mercredi 7 décembre à 16h au Centre culturel Henri-Dunant « *Femmes du monde* »

Jeudi 17 novembre à 16h au Centre culturel Henri-Dunant Samedi 10 décembre à 16h à l'auditorium de l'espace d'Anglemont

> **Un documentaire**

Projection du documentaire « *Movie voilà* » suivie d'un débat. Le thème du documentaire est la place du cinéma au Bangladesh. Mercredi 23 novembre à 16h à l'auditorium de l'espace d'Anglemont.

■ **du 1^{er} au 15 décembre**
Les ateliers dessin/peinture
présentent « le fil invisible de la couleur »

Centre culturel Henri-Dunant
Exposition ouverte du mardi au jeudi de 14h à 19h. Entrée libre

Conférences

■ Mercredi 16 novembre à 16h30

Le Nil des pharaons, film de Frédérique et Daniel Tuppin
Prix des places : 6 €, 4,3 € (tarif réduit), 3,1 € (carte J et N)

■ Samedi 3 décembre

L'informatique au service de la généalogie. Deux séances sont proposées selon le niveau : 9h30 pour les avancés et 14h30 pour les débutants.

Entrée libre

Auditorium de l'espace d'Anglemont

Centre culturel J-Cocteau
35, place Charles de Gaulle
Centre culturel H-Dunant
36, boulevard du Général-Leclerc



Le Triton

■ **Sylvie Courvoisier, (jazz)**

Mercredi 9 novembre à 21h

■ Dans le cadre des Tritonales :

- **C. Vander Alien Quintet**

Jeudi 10, vendredi 11 et samedi 12 novembre à 21h

- **Deus ex machina**

Jeudi 17 novembre à 21h

- **Pierre Jean Gaucher / Christophe Godin**

Vendredi 18 novembre à 21h

■ **Dodécadanse,**

Lheureux/Caron (*duo musiques et danses improvisés*)

Samedi 19 novembre à 21h

■ Dans le cadre de bleu triton Jazz festival :

- **Henri Texier Strada quartet**

Jeudi 24 novembre à 21h

- **Louis Sclavis / Ernst Reijseger**

Vendredi 25 novembre à 21h

- **Yvan Robilliard solo/ Yves Robert trio**

Samedi 26 novembre à 21h

- **Serge Adam/ Régis Huby/ Guillaume Orti / Olivier Sens**

Mercredi 30 novembre à 21h

- **Ensemble départemental de jazz**

Jeudi 1^{er} décembre à 21h

- **Elise Caron / Jean-Rémy Guédon « sur le dos de la langue »**

Vendredi 2 décembre à 21h

- **Carbonne / Di Piazza / Manring**

Samedi 3 décembre à 21h

Le Triton

11 bis, rue du Coq Français

Tél. : 01 49 72 83 13

Mail : resa@letriton.com

www.letriton.com

Bibliothèque municipale

La bibliothèque Jeunesse sera fermée pour travaux du 28 novembre au 9 décembre, afin d'équiper les locaux d'un système de climatisation.

Renseignements :

Bibliothèque jeunesse,

Tél. : 01 48 46 64 76.

Cinéma du Garde-Chasse : les films à l'affiche

Du 2 au 8 novembre

- *Wallace et Gromit* de Nick Park et Steve Box
- *Il ne faut jurer de rien* de Eric Civanyan
- *Bombon el Perro* de Carlos Sorin (v.o sous-titrée)

Du 9 au 15 novembre

- *Gabrielle* de Patrice Chéreau
- *Les frères Grimm* de Terry Gilliam (v.o sous-titrée)
- *Les temps modernes* de Charlie Chaplin (v.o sous-titrée)

Du 16 au 22 novembre

- *Saint-Jacques la Mecque* de Coline Sereau
- *Je ne suis pas là pour être aimé* de Stéphane Brize
- *Caché* de Michael Hanecke

Du 23 au 29 novembre

- *Les noces funèbres* de Tim Burton et Mike Johnson
- *L'enfant* de Luc et Jean-Pierre Dardenne
- *La maison de Nina* de Richard Dembo

Dans le cadre des Rencontres

Cinématographiques en Seine-Saint-Denis « De bruit et de fureur », projection du documentaire de William Klein (1968) : « Grands soirs et petits matins » dimanche 27 novembre à 17h30. Projection suivie d'une rencontre-débat. Durant les événements de Mai 68, William Klein a filmé au jour le jour les discussions, les manifestations, les assemblées, l'action des étudiants dans le quartier Latin.

Carte d'adhérent

La nouvelle carte d'adhérent Cinémas 93 pour la saison 2005/2006 est disponible à la billetterie du théâtre. Cette carte vendue au prix de 5 vous permet de bénéficier du tarif réduit à toutes les séances dans tous les cinémas publics de la Seine-saint-Denis adhérents de l'association Cinémas 93. Cette carte est nominative et valable un an.

Théâtre du Garde-Chasse
181 bis, rue de Paris
Tél. : 01 43 60 41 89

Théâtre du Garde-Chasse

01 43 60 41 89

■ Mystères

Vendredi 25 novembre à 20h45



Quatre chanteurs solistes - issus de mondes musicaux différents - chantent des polyphonies sacrées inspirées de la tradition populaire italienne. Une Italie qui garde dans son patrimoine traditionnel des influences espagnoles et arabes, une Italie méditerranéenne, pont entre Orient et Occident. D'où l'ambiance sonore créée par des instruments ethniques orientaux, ainsi que la lumière, évoquant un univers naïf, suggérant la dimension magique, poétique et sacrée du spectacle. Une création de Silvia Malagugini et de la Compagnie Nonna Sima présentée au Festival d'Avignon en juillet dernier.

■ L'appartement

Vendredi 2 décembre à 20h45
Création théâtrale mise en scène et produite par Lilas-en-Scène, d'après le texte de l'auteur lillais Jacques-René Martin. Face à l'échec de leur vie professionnelle, trois personnages se retrouvent dans le même appar-



tement. Grâce au regard de l'autre, ils vont pouvoir abandonner leurs faux espoirs de réussite et s'ouvrir à la réalité de leurs véritables qualités et aspirations.

■ Nouveaux mondes

Vendredi 9 décembre à 20h45
Concert de Noël joué par l'orchestre National d'Ile-de-France.



Lilas en Scène

Vendredi 2 décembre.

Deuxième spectacle hors les murs pour Lilas en Scène qui présente « L'appartement » de Jacques-René Martin au Théâtre du Garde-Chasse. Une création dont la mise en scène est assurée par Claire Acquart. Les répétitions de ce spectacle ont lieu à Lilas en Scène, une nouvelle collaboration pour ces deux lieux culturels.



Lilas en Scène
23 bis, rue Chassagnolle
Tél. : 01 48 72 94 94

Conservatoire Gabriel Fauré

01 48 46 90 80

■ Choralilas

La chorale Choralilas a repris son activité le mercredi soir à l'espace d'Anglemont, sous la direction d'Hervé Dupuis, professeur au conservatoire, son nouveau chef de cœur. Les personnes intéressées qui souhaitent faire partie de Choralilas peuvent se renseigner auprès de Jacqueline Reumont, présidente de l'association au 01 48 91 21 13.

■ Stage

La classe de chant du conservatoire et l'atelier lyrique seront en stage avec la chanteuse Elise

Caron les 26 et 28 novembre et le 5 décembre. Ce stage est organisé en partenariat avec le Triton.

■ Les mardis musicaux

Les élèves du conservatoire vous offrent une heure de musique mardi 22 novembre de 20h à 21h à l'auditorium de l'espace d'Anglemont.

A vos agendas : un mardi musical exceptionnel est proposé le 13 décembre ; deux sessions sont proposées de 18h30 à 19h30 et de 20h à 21h.

Conservatoire
35, place Charles de Gaulle

Concerts à l'église

Dimanche 13 novembre à 15h : Récital de Negro Spirituals a capella donné par l'ensemble vocal « Life Jubilee Singers » sous la direction de Régine Lappassion. Tarif unique : 15€. Gratuit pour les moins de 12 ans.

Réservations : 01 48 29 79 49
Dimanche 4 décembre à 15h30 : Concert clarinette et orgue avec Phil de Deyne et Alain Poirier-Brémont.
Eglise Notre-Dame du Rosaire
9, rue Jean-Moulin



BaLiPa

Bibliothèque pour les enfants

La prochaine BaLiPathèque se déroule samedi 19 novembre de 15h à 17h à Lilas-en-Scène. Avis aux amateurs de livres, d'histoires et autres contes. Ce rendez-vous mensuel est proposé pour les petits et les grands qui les accompagnent. L'après-midi se termine toujours par un goûter.

Brocante du Père Noël

Dimanche 4 décembre de 13h à 17h, place du Vel' d'hiv, les enfants sont invités à troquer les jouets dont ils ne veulent plus ou qui ne sont peut-être plus de leur âge. L'idée consiste à vider avant Noël les armoires qui débordent pour faire de la place... En vente uniquement : des jeux des livres des disques et des jouets. Les vêtements



ne sont pas admis. Comme tous les ans - c'est la quatrième édition - le Père Noël fera son apparition, peut-être à l'heure du goûter chaud offert par BaLiPa.

BaLiPa
63 rue de Noisy-le-Sec
Tél. 06 98 14 73 27
E-mail : balipa@free.fr

Khiasma

Deux expositions sont proposées cet automne à l'espace Khiasma :

■ **Elsa Mazeau**
(photographie / vidéo)
Jusqu'au 19 novembre 2005



Qu'elle propose à des modèles anonymes d'être photographiés devant leur immeuble habillés du costume traditionnel d'une région de France, à des élèves de CM1 d'écrire leur CV ou à des enfants des favelas de

rejouer une de ces « téléno-velas » omniprésentes à la télévision brésilienne, Elsa Mazeau construit un monde en décalage qui s'attaque aux représentations sociales dominantes (travail, logement, apparence) et interroge le ressort de la construction de l'identité contemporaine. Composée de pièces réalisées entre 1998 et 2005, l'exposition de cette jeune artiste restitue avec humour et causticité la part du fantôme nécessaire nichée au cœur du quotidien le plus banal. Exposition ouverte du mercredi au samedi de 16h à 20h.

■ **Olivier Mirguet**
(photographie / témoignages)
Du 24 novembre 2005 au 14 janvier 2006.
« Un jour, lors de mes rondes photographiques, j'ai trouvé au sous-sol, une photocopie scotchée au mur. Un extrait de livre de Michel Foucault, *Surveiller et*



Punir. Le texte parle du panoptisme, ce qui signifie voir sans être vu. J'ai arraché la feuille du mur et j'ai décidé que Foucault serait mon guide dans la Maison de Radio France. » Olivier Mirguet est photographe à l'Agence Vu mais également journaliste à la Maison de Radio France à Paris. En arpenteant la mystérieuse « maison ronde » construite en pleine guerre d'Algérie, il développe une série photographique qui navigue au plus près de l'ar-

chitecture singulière de ce lieu de pouvoir, celui de l'information. L'exposition présentée à l'espace Khiasma associe cette série avec une autre, réalisée au Maroc, autour des anciens lieux de torture du régime d'Hassan II traduisant l'obsession de l'auteur pour les lieux de pouvoir et la dissimulation. Exposition ouverte du mercredi au samedi de 16h à 20h (fermée du 23 décembre au 4 janvier).

UNC

La 48^{ème} section de l'Union Nationale des Combattants tiendra son traditionnel banquet dimanche 20 novembre à partir de 13h au Club des Hortensias. L'animation musicale est assurée cette année par l'orchestre Nuance.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : le président de l'UNC à « l'espace Raffi Bzdikian » 33, avenue Georges Clemenceau. Tél. : 01 48 44 04 33

Des permanences ont lieu chaque samedi matin de 10h à 12h.

Roolilalet's

La jeune association Roolilalet's a organisé deux après-midi rollers les 24 septembre et 22 octobre derniers au gymnase Rabeyrolles. Le 24 septembre, 35 personnes sont venues s'adonner aux joies de ce sport urbain. Le gymnase a été séparé en deux, avec une partie consacrée à l'initiation pour les adultes et les jeunes enfants. Pierre Lebon leur apprenait les « rudiments » des premiers pas et aidait au perfectionnement des techniques. L'autre partie du gymnase servait de terrain de « hockey sur rollers » pour les confirmés, essentiellement des adolescents. Les matchs étaient arbitrés par Florian Delépine, président de l'association. Ceux qui le souhaitaient ont pu aussi pratiquer du football et



du basket sur rollers... ce qui fut la source de belles rigolades !
Roolilalet's
19, rue de la Croix de l'Épinette
Tél. : 06 75 40 36 95
<http://roolilalets.free.fr/index.htm>



Pleins et Deliés



Pleins et Déliés est une nouvelle association lilasienne dont le but est de promouvoir les arts issus de la culture « tao », principe universel d'origine chinoise (arts plastiques et psycho-corporels). Arnaud Mattlinger anime des cours de Tai chi chuan et Wutao depuis le mois de septembre.

Les cours se déroulent les lundis et jeudis de 12h45 à 13h45 et le mardi de 20h30 à 21h30 à l'école de comédie musicale, 174 rue de Paris.

Renseignements : sur place avant les cours ou en appelant le responsable pédagogique, **Arnaud Mattlinger** au 06 61 70 40 45.
pleinsetdeliestao@free.fr
tarif: 90€ par trimestre.

Collecte nationale



Le Secours Catholique organise une journée de collecte nationale dimanche 20 novembre.

Secours Catholique
Délégation de Seine-Saint-Denis
33, rue Paul-Cavarié - BP 67
93114 Rosny-sous-bois Cedex
Tél. : 01 45 28 17 82

Services à domicile

L'association « Service Amitié Solidarité de la Seine-Saint-Denis » (SAS 93) propose des services d'aide à domicile. Ménage, repassage, courses, jardinage, manutention... autant de services possibles. En confiant ces missions à des personnes suivies par SAS 93, vous participerez à la lutte nationale pour l'emploi et vous bénéficierez de déductions fiscales importantes - soit 50% sur les tarifs. Pas de formalité administrative. Pour tout renseignement, un accueil est assuré à **la Maison Solidarité Travail 44, rue de Paris**
Tél. : 01 41 71 22 11

Secours Populaire

Le Secours Populaire Français lance un appel aux dons afin de soutenir les victimes du tremblement de terre qui a touché le Cachemire début octobre. Un fonds d'urgence de 50 000 € vient d'être débloqué pour mener à bien les distributions de produits de première nécessité. Cette urgence s'ajoute aux nombreuses catastrophes naturelles qui touchent des pays tels que la Mauritanie, le Pérou ou le Salvador pour lesquels le Secours populaire soutient les victimes avec ses partenaires. Les personnes souhaitant contribuer à l'aide peuvent envoyer leurs au Comité des Lilas ou au **Secours populaire français Fédération de Seine-Saint-Denis 1, place du 11 novembre 1918 93011 Bobigny cedex**
Tél. : 01 48 95 36 40
www.secourspopulaire.asso.fr
Précisez "fonds d'urgence monde" ou le nom du pays que vous souhaitez aider.

Les lignes vertes



ENFIN
l'intercommunalité

Comme en témoigne la loi qui porte le nom de l'ancienne ministre Verte Dominique Voynet, les Verts ont toujours milité pour le développement des coopérations intercommunales.

Localement nous avons toujours été à l'initiative de propositions afin de mettre en place plus d'échanges entre les villes.

Alors qu'aujourd'hui l'intercommunalité entre nos quatre communes, Bagnolet, le Pré-Saint-Gervais, Romainville et les Lilas, démarre, tous les élus Verts de ces villes y participent activement pour ne pas louper la date-butoir de janvier 2006 afin de bénéficier de dispositifs financiers favorables de la part de l'état. La tenue d'Etats Généraux de l'interco. sur notre commune est indispensable pour que la population comprenne ce projet et sa nécessaire réalité sur le terrain.

Ce projet intercommunal doit marquer une rupture avec les pratiques anciennes, tant en matière de gestion politique que de gestion financière et de communication. Clarté et transparence seront parties intégrantes de la gestion. C'est pourquoi Les Verts proposent que la communauté d'agglomération élabore un « agenda 21 pour le développement durable » qui permettra la mise en œuvre d'un projet ambitieux fondé sur un développement harmonieux, socialement soutenable, respectueux de l'environnement et de la démocratie participative. Nous demandons la création d'un vrai service « environnement-développement durable » doté de moyens efficaces qui contribuerait grandement à améliorer le cadre de vie des 95000 habitants des quatre communes démarant cette intercommunalité en attendant que d'autres rejoignent.

Valérie Bons,
Isabelle Olivier-Barbrel,
Nicolas Karmochkine,
Christophe Paquis.
Contact : 06 03 00 54 72

Conseil municipal

Délibérations prises au cours de la séance du 18 octobre 2005

■ Election des représentants au conseil d'administration du CCAS

Suite à la démission de Mme Chantal Sylvain, conseillère municipale, les membres élus sont Françoise Baltel, Dominique Duchateau, Claude Lasnon, Jeanine Lesou, Isabelle Olivier-Barbrel, Marianne Bannier, Mireille Bzdikian et Jean-Claude Poirier.

■ Installation d'un nouveau conseiller municipal

Suite à la démission de Madame Stéphanie Villar, il est décidé de prendre acte de l'installation de Madame Brigitte Berthier en qualité de conseillère municipale. Mme Berthier remplace Mme Villar au sein des commissions « Finances, personnel, travaux » ; « Social, solidarité, santé, prévention sécurité » ; « Urbanisme, économie, environnement » ; « Education et temps de l'enfant ».

■ Intercommunalité – proposition d'un périmètre pour la création d'une communauté d'agglomération voir le dossier central.

■ Mise en place d'un Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

Il est décidé d'autoriser Monsieur le Maire à signer un protocole d'accord entre l'Etat, la Région, le

Département et les villes de Pantin, du Pré-Saint-Gervais et des Lilas, afin de mettre en place un dispositif PLIE. Les PLIE sont destinés à renforcer la coordination au niveau local, afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté. Ce dispositif est soutenu par les fonds européens. En amont, un diagnostic local partagé et une étude de faisabilité ont été réalisés, dans le cadre d'une convention entre les trois villes (conseil municipal du 23 mars 2005). Cette étude aboutit aujourd'hui à un protocole d'accord qui définit les options stratégiques, les actions prioritaires et les moyens alloués. Pour la Ville des Lilas, ce protocole concerne :

- un accompagnement renforcé de 60 personnes par année ;
- le recrutement d'un référent PLIE rattaché au service Insertion ;
- le montage du PLIE sous forme associative, avec un comité de pilotage qui validera les objectifs et leur réalisation.

Sur le plan budgétaire, la contribution de la Ville des Lilas sera de 30310 € (1,5 € par habitant). Une enveloppe de 300 000 € provenant du fond européen sera utilisée pour financer les actions d'insertion pour l'ensemble des trois villes. Le protocole est conduit pour une période allant du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2008.



Information à l'attention des usagers du marché couvert des Lilas

Compte tenu de la propagation de la grippe aviaire, la municipalité a pris la décision de faire fermer le stand de volailles vivantes sur le marché des Lilas et ce, jusqu'à nouvel ordre, en application d'un principe de précaution qu'il paraît indispensable de faire respecter.

Merci de votre compréhension.

Prochains conseils municipaux Jeudi 3 novembre, à 19h30 en Mairie

A l'ordre du jour

- Organisation des opérations de recensement 2006
- Approbation de la modification des statuts du SIPPEREC
- Demande de subvention à l'Agence des Espaces Verts
- Approbation d'un échange de terrain avec soultte
- Participation financière des partici-

- pants au programme gymnastique Seniors
- Subvention exceptionnelle à l'association Gymnastique Volontaire
- Théâtre du Garde-Chasse : tarifs réduits/concerts du dimanche matin
- Renouvellement de l'adhésion à l'Association Cinémas 93
- Marché de fournitures scolaires
- Budget : décisions modificatives

et jeudi 15 décembre, à 19h30 en Mairie

Expression libre de l'opposition municipale

**Compte tenu de la scission intervenue au sein de la liste d'opposition municipale UDAC, cette liste composée de groupes séparés disposait de deux tribunes distinctes. Comme suite aux 15^e et 16^e démissions du Conseil municipal d'élus d'opposition de l'UDAC, la tribune de l'UDAC-GLIM est à ce jour interrompue.*

Liste Vivre aux Lilas

Projet de la nouvelle église : la municipalité doit revoir sa copie.

Les premières réactions consignées par les Lilasiens dans les registres mis à disposition en Mairie ne se sont pas fait attendre.

Une bonne partie des critiques montre que les quatre projets présentés ressemblent à tout... sauf à une église.

Utilisation massive du béton (alors que les matériaux modernes apportent lumière et esthétisme), absence notoire de clocher beau et visible, volumes massifs et insignifiants : va-t-on vers le plus gros ratage de la municipalité pour le présent mandat?

Ce projet concerne tous les Lilasiens, chrétiens ou non : il marquera de façon définitive la nouvelle configuration urbanistique de la ville. Alors, dans le calme et la concertation, que la municipalité reprenne sa copie, et fasse preuve quelque peu de... méditation.

François COSTANTINI

Liste de l'UDAC*

(groupe UDAC maintenu)

L'intercommunalité la pire ou la meilleure des solutions de gestion

L'émiettement de la France en 36 000 communes indépendantes est à la fois signe d'une vie politique et démocratique forte mais aussi un obstacle pour la gestion de projets de grande ampleur auxquelles elles doivent faire face de plus en plus souvent pour répondre aux impératifs de la société contemporaine avec ses exigences de mises aux normes de recours aux nouvelles technologies et de satisfaction des demandes des populations plus variées que par le passé.

Cette problématique ne touche pas que les très petites communes. La solution de l'intercommunalité prévaut déjà dans de nombreux pays européens à commencer par l'Allemagne. Ainsi, chez nos amis de la Sarre Völklingen est une MITTELSTADT regroupant plusieurs communes, lesquelles conservent cependant une existence, une autonomie et une municipalité. En France, la loi de 1992, précisée par celle d'Août 2004 et la loi de finances initiale pour 2005 en détermine les principes généraux de fonctionnement et de financement.

Le débat relancé par le rapport du député de la Drôme Hervé MARITON est vif entre ceux qui affirment que la mutualisation est bénéfique car source d'économies autorisée par les effets de masse et la mutualisation des moyens d'un côté, et les autres qui l'accusent d'être source de surcoûts de dérives financières et donc d'accroissement de la pression fiscale.

Comme souvent, la vérité est au milieu du chemin. L'intercommunalité est indiscutablement un facteur d'économies sur certains projets importants vu leur échelle et que d'ailleurs aucune des communes constitutives ne pourrait assurer. Mais, il faut savoir raison garder et intercommunalité ou non, on ne peut pas tout faire à la fois. Par ailleurs, il faut rigoureusement éviter tous les phénomènes de doublons visant à créer une autre structure intercommunale venant superposer l'administration communale pour le même objet.

Il doit donc s'agir d'une démarche raisonnée et progressive limitant, au moins dans un premier temps, les compétences optionnelles afin d'en mesurer pleinement les effets concrets.

Jean-Claude POIRIER

Emploi/services

Réf. NOV05.001

Assistance informatique. Tarif au forfait.
Tél. : 01 48 43 68 86

Réf. NOV05.002

Institutrice expérimentée donne cours de rattrapage soutien et remise à niveau du CP au CM2.
Prix : 13 euros. Tél. : 01 48 40 48 09.
Mail : mhdspa2@wanadoo.fr

Réf. NOV05.003

Cherche professeur particulier de guitare folk pour adulte débutant, aux Lilas. Tél. : 06 23 56 23 94

Réf. NOV05.004

Dame sérieuse s'occuperait d'enfants à domicile ou de personnes âgées.
Tél. : 01 48 43 58 78 ou 06 67 25 22 57.

Réf. NOV05.005

Etudiante en lettres modernes donne cours de français du primaire au collège et d'anglais tous niveaux. Se déplace ou à son domicile.
Prix : 14 euros/heure. Tél. : 06 20 44 83 49.
Mail : estellevaysse@hotmail.com

Réf. NOV05.006

Vous chercher une assistante maternelle ?
Appelez le 01 43 63 89 59

Bonnes affaires

Réf. NOV05.007

Vends 33 tours Hard-Rock + tourne disques (la voix de son maître).
Tél. : 01 48 91 45 55

Réf. NOV05.008

Vends clic-clac quasi neuf, matelas en Bultex de dimensions 120x190 cm. Housse prune.
Prix : 190 euros.
Tél. : 06 03 23 36 37.
Mail : camala_lenine@hotmail.com

Réf. NOV05.009

Vends disques 33T / 45T, K7, CD : rock, blues, variétés américaines et françaises.
Prix : à partir de 1,5 euro.
Tél. : 01 48 45 99 36

Réf. NOV05.010

Vends jouets d'enfants 0 à 2 ans. Excellent état, souvent dans carton d'origine. Grandes marques. Jouets musicaux, hochets, culbuto, chariot de marche, pousse-pousse, peluches...
Prix : de 1 à 10 euros. Idéal cadeaux de Noël.
Tél. : 01 48 43 27 46

Réf. NOV05.011

Vends lecteur CD Sony, excellent état.
Prix : 20 euros.
Tél. : 06 76 04 21 33. Email : alifab@free.fr

Réf. NOV05.012

Achète ancienne PlayStation sony (PS1) model n°0 SCPH 1002 ou SCPH 5002 de 20 à 30 euros suivant l'état.
Tél. : 01 48 46 44 26

Réf. NOV05.013

Vends appareil photo argentique compact Olympus. Zoom 38-115 mm, mise au point portrait, paysage. Léger, excellent état.
Prix : 60 euros.
Tél. : 01 48 57 34 75 (laisser message).
Mail : ndacruz@club-internet.fr

Réf. NOV05.014

Vends presse à vapeur Singer, peu servi, valeur : 450 euros. Prix : 80 euros.
Tél. : 01 43 60 86 64

Réf. NOV05.015

A vendre multiplicateur de Canal+ (état neuf) répartition sur plusieurs TV en même temps.
Prix : 160 euros. Tél. : 01 43 63 99 44

Réf. NOV05.016

A vendre « Body trainer ». Très bon état acheté sur M6 boutique. Valeur 150 euros.
Prix : 70 euros. Tél. : 01 48 10 06 41.
Mail : corinneadjedj@free.fr

Réf. NOV05.017

A vendre buffet secrétaire 150x130x40 + 4 chaises style Régence en merisier.
Prix : 240 euros. Tél. : 01 48 40 43 18.

Réf. NOV05.018

A vendre, cause double emploi, lit bébé en bois avec son matelas comme neuf car servi 1 mois seulement.
Prix : 100 euros. Tél. : 01 48 43 39 16

Réf. NOV05.019

A vendre télé couleur Sharp 70 cm, bon état, avec pied télé sur socle et support magnétoscope. Prix : 200 euros + Multi robot. Prix : 60 euros + Ensemble petites tables gigognes verre fumé. Prix : 50 euros
Tél. : 01 48 46 59 33

Réf. NOV05.020

A vendre 19 volumes encyclopédie Quid éd. Laffont. Etat neuf. Prix : 200 euros.
Tél. : 01 48 46 59 33

Immobilier

Réf. NOV05.021

Loue place de parking en sous-sol derrière la mairie, rue Romain-Rolland.
Tél. : 06 20 62 90 40.
Mail : splailly@hotmail.com

Réf. NOV05.022

Loue place de parking, rue Waldeck-Rousseau (à côté du Théâtre).
Tél. : 06 27 50 63 61

Réf. NOV05.023

Parking à louer près du marché des Lilas, RDC, très spacieux, bonne hauteur, fermé et couvert.
Tél. : 06 89 81 95 36.
Mail : juankaballero@hotmail.com

Réf. NOV05.024

Recherche F3 ou F4 à rénover sur Les Lilas, Bagnolet, Romainville ou Pantin.
Prix maximum : 130 000 euros.
Tél. : 01 48 44 12 33.
Mail : eric5475@free.fr

Auto/moto

Réf. NOV05.025

Vend Polo collège 1988. Prix : 400 euros.
Tél. : 01 48 40 48 09. Mail : mhdspa2@wanadoo.fr

Réf. NOV05.026

A vendre une Passat TDI (2002) diesel 209 000 km. Toutes options, gris métal.
Prix : 8500 euros à débattre.
Tél. : 06 65 62 64 44

Publiez gratuitement votre petite annonce

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Votre Nom :

Prénom :

Votre adresse :

Votre numéro de téléphone :

Date :

Votre e-mail :

Les petites annonces à paraître dans Infos Lilas sont réservées aux Lilasiens, uniquement aux particuliers. Elles sont gratuites. La Rédaction d'Infos Lilas se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans Infos Lilas et/ou sur le site de la Ville.

➤ À retourner à :
Infos Lilas PA - Hôtel de Ville
93260 Les Lilas

Vous pouvez aussi consulter ou passer une petite annonce directement sur le site de la ville : www.ville-leslilas.fr

Rubriques :

- ☐ Emploi/services ☐ Bonnes affaires
☐ Immobilier ☐ Auto/moto
☐ Animaux
Baby-sitting, cours particuliers :
consultez les annonces du Kiosque au 167, rue de Paris.

Carnet

Du 21/09/2005 au 24/10/2005

Naissances :

Cédric BOUËT-WILLAIMEZ; Raoul MIRGUET; Bilal BOUALI; Kélyan KARDACHE; Célia CHABRERIE; Louis FRANÇOIS; Noé POISSONNIER; Elias MAILLE-ORSEAU; Baptême MICHELUCCI; Maylis CAMPOS-CRESPY; Léa GERBAUD; Shanny LALLOUM; Marco PERRON-DUARTE; Arthur PELLETIER; Séan PERALES-LUDDEN; Lucile ALBESSARD; Hugo BALOG-DESRUMEUX

Mariages :

Alain JUTEAU et Thipwimol SRIWICHA; Arwan BOUCHOU et Fazia MOKRAB; Hicham EL RHAFAOUI et Malika MANCHETTE; Richard BEDIN et Sophie PETITEAU; Patrick SIGWALT et Brigitte BERCERON; Slobodan PERIC et Danijela COLAKOVIC; Michel POUGET et Marguerite KOUBASSECK; Abdelmajid BERIBECHE et Hacina BENHADJ; Tristan TOMALA et Garsende CARLUS; Jean-Charles TESTU et Gentiane PELLUMBI

Décès :

Jean NUNZI; Henri BONNET; Joséfa OLIVA épouse MONDEJAR; Abdoulaye NIAN; Marylène BENOIT; Pierre CUSSE; Léonie MOREAU épouse CADOU; Léontine THALBLUM épouse ZAMLER; Melya BOKOBZA veuve BOKOBZA; Georges CHARBIT; Jeanne DEBAT épouse COLAS; Augustine JEAN veuve MAILFAIT

Mémo téléphonique

- **Hôtel de ville :** 01 43 62 82 02
- **Etat civil :** 01 72 03 17 63
- **Elections :** 01 72 03 17 66

- **CCAS :** 01 41 63 15 70
- **Aides ménagères :** 01 41 63 13 10
- **Centre de Santé :** 01 48 91 29 99
- **Club des Hortensias :** 01 48 46 42 55
- **Service insertion :** 01 41 58 10 91

- **Inscriptions scolaires :** 01 72 03 17 64
- **Facturation scolaire :** 01 72 03 17 65
- **Centre de loisirs :** 01 41 83 00 45
- **Crèche des Bruyères :** 01 43 63 64 69
- **Crèche des Sentes :** 01 43 62 16 45
- **Halte Garderie :** 01 43 62 16 46
- **Maternelle des Bruyères :** 01 43 63 72 88
- **Maternelle Calmette :** 01 43 63 65 72
- **Maternelle Courcoux :** 01 43 63 69 58
- **Maternelle Julie-Daubié :** 01 41 83 19 58

- **Maternelle Romain-Rolland :** 01 41 63 13 81
- **Maternelle Victor-Hugo :** 01 43 63 35 60
- **Primaire Paul-Langevin :** 01 41 83 19 56
- **Primaire Romain-Rolland :** 01 41 63 13 82
- **Primaire Waldeck-Rousseau :** 01 43 62 10 50
- **Primaire Victor-Hugo :** 01 43 63 35 60
- **Service jeunesse :** 01 49 72 74 76
- **Le Point Virgule :** 01 48 97 22 40
- **Le Kiosque :** 01 48 97 21 10

- **Espace d'Anglemont :** 01 48 46 07 20
- **Théâtre du Garde-Chasse :** 01 43 60 41 86
- **Billetterie :** 01 43 60 41 89
- **Centre culturel/Annexe Henri- Dunant :** 01 43 60 92 88

- **Service des Sports :** 01 48 91 25 08
- **Piscine :** 01 48 91 06 77
- **Parc municipal des sports :** 01 48 43 81 95
- **Espace sportif de l'Avenir :** 01 41 83 29 37

- **Gymnase Jean-Jaurès :** 01 48 10 00 23
- **Gymnase Liberté :** 01 49 72 68 99
- **Gymnase Ostermeyer :** 01 48 10 01 59
- **Gymnase Rabeyrolles :** 01 48 91 06 78
- **Direction du développement durable :** 01 55 82 18 30
- **Cimetière :** 01 43 63 59 49
- **Service Tranquillité Publique :** 01 41 83 06 48

Vos élus vous reçoivent...

En mairie des Lilas, les permances des élus ont lieu tous les jeudis, de 18 à 20 heures. Le Maire et les Maires adjoints reçoivent également sur rendez-vous, selon leur secteur de délégation. Renseignements au Cabinet du maire: Tél. 01 43 62 82 02.
Permanence de votre député, Claude Bartolone, le quatrième vendredi de chaque mois.
Prochain rendez-vous: vendredi 25 novembre 2005 de 16h à 19h.

Infos santé

Médecins de garde

■ Du 5 au 12 novembre

Dr ATLAN
20, rue R. Salez
Tél. : 01 43 63 56 98

■ Du 12 au 19 novembre

Dr BENSIMON - 79, rue de Paris
Tél. : 01 43 60 57 44

■ Du 19 au 26 novembre

Dr COHEN - 46, rue de Paris
Tél. : 01 43 63 53 03

■ Du 26 novembre

au 3 décembre
Dr DUCHATEAU
94, avenue Pasteur
Tél. : 01 43 62 09 54

■ Du 3 au 10 décembre

Dr FANTHOMME
85, rue Romain-Rolland
Tél. : 01 48 97 48 71

Cabinets de soins infirmiers

■ 11 et 13 novembre, 4 décembre

Cabinet Henri Dunant
38/56, bd du Général Leclerc
Tél. : 01 43 60 46 96

■ 20 novembre et 11 décembre

Cabinet de M^{me} BENAMARA
17/23, rue du 14 juillet
Tél. : 01 49 93 04 97

■ 27 novembre

Cabinet Les Lilas Blancs
M^{mes} DEVY et FERRAND
30, rue du Coq français
Tél. : 01 43 60 54 20

Pharmacies de garde

■ 11 novembre

VERCRUYSSÉ
143 rue de Noisy-le-Sec - Les Lilas
Tél. : 01 42 87 86 67

■ 13 novembre

BEDRIGNANS-VALETTE
44, bd de la Liberté - Les Lilas
Tél. : 01 43 63 91 39

■ 20 novembre

MAI-XUAN QUANG
130, route de Noisy-Romainville
Tél. : 01 48 45 25 48

■ 27 novembre

PHARMACIE PRINCIPALE
107, rue de Paris - Les Lilas
Tél. : 01 49 93 02 07

■ 4 décembre

GRANDE PHARMACIE DES LILAS
157 rue de Paris - Les Lilas
Tél. : 01 43 61 66 44

■ 11 décembre

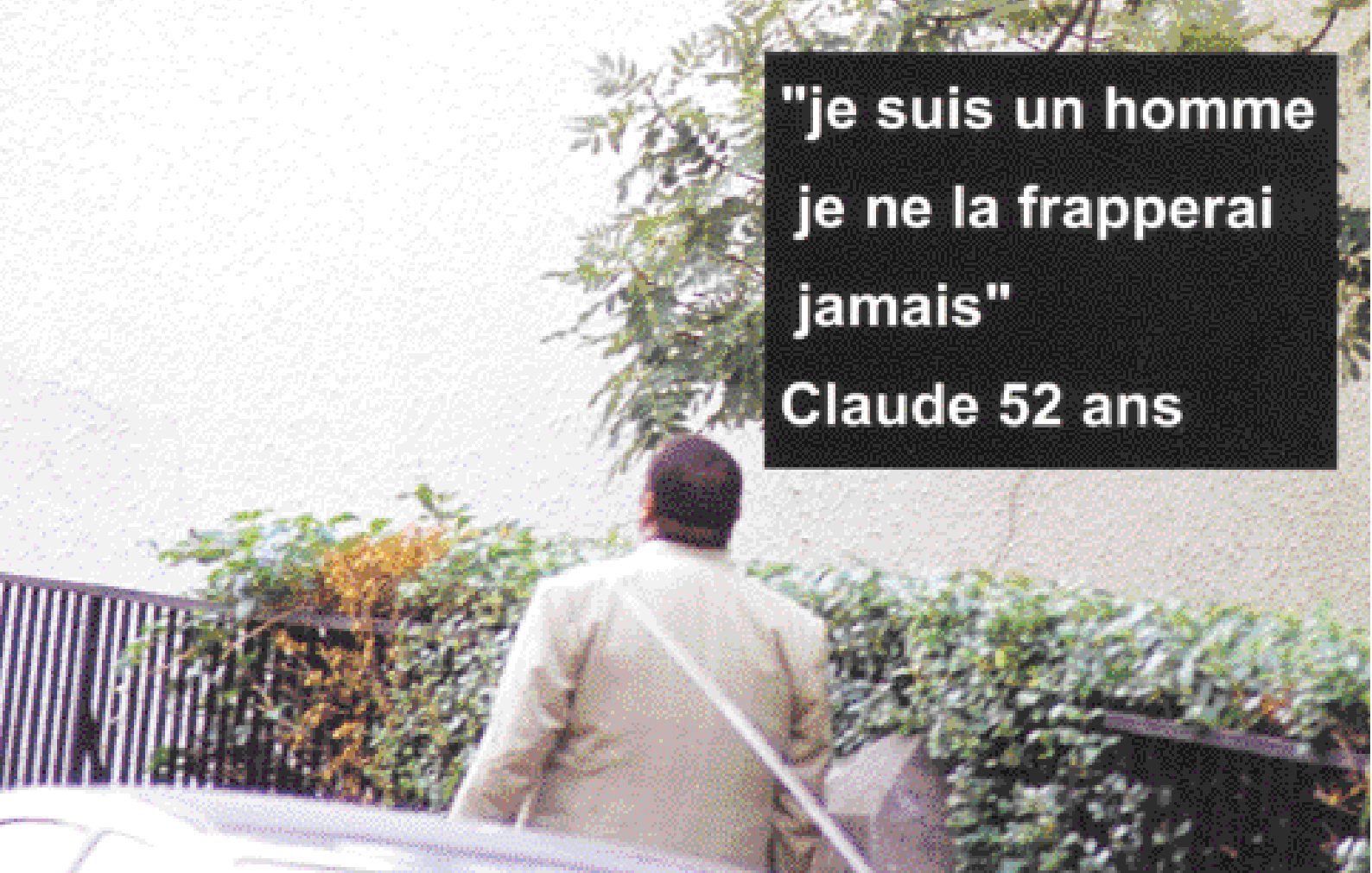
BOUZAGLOU-LEK
3, place Carnot - Romainville
Tél. : 01 48 45 10 10

A noter: La pharmacie de la porte des Lilas est ouverte tous les jours sauf le samedi de 9h à 20h y compris les dimanches et les jours fériés. Pharmacie de la porte des Lilas 168, bd Mortier - 75020 Paris
Tél. : 01 43 64 79 98

INFOS LILAS

Hôtel de Ville - 93260 Les Lilas - Tél. 01 43 62 82 02
Internet : www.ville-leslilas.fr
Responsable de la publication : Daniel Guiraud
Rédactrice en chef : emmanuellezerr@leslilas.fr
Rédaction : claireflahaut@leslilas.fr
Réalisation graphique : Gaëlle Harranger
Photos : Baptiste Belcour, Jean-Philippe Baltel
Impression : J.-M. Barbou
Dépôt légal : août 2002





**"je suis un homme
je ne la frapperai
jamais"**

Claude 52 ans

CAMPAGNE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

VIOLENCES CONJUGALES FEMMES INFOS SERVICE 01 40 33 80 60 - 3615 SOS FEMME

VIOLS FEMMES INFORMATIONS 08 00 05 95 95 (APPEL GRATUIT)

ASSOCIATION EUROPÉENNE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES AU TRAVAIL 01 45 84 24 24



**"être un mâle
c'est pas faire mal"**

Julien 16 ans